

Jusqu'ici, le nom de Jean-Yves Ollivier ne se chuchotait que dans les hautes sphères du pouvoir d'un certain nombre d'États, de la Chine à l'Afrique du Sud en passant par la Russie, le Qatar ou le Congo-Brazzaville. En France, « JYO » n'était connu que de rares spécialistes. S'ils le savaient appartenir au cercle fermé des hommes d'affaires internationaux de haut vol, ces initiés s'interrogeaient sur le secret de fabrication de cet homme de l'ombre qui, outre ses activités dans le commerce, s'adonnait à une véritable diplomatie parallèle. Autant dire que Jean-Yves Ollivier était soupçonné d'appartenir aux « services », voire d'être un trafiquant d'armes ou, du moins, d'influence.

En vérité, ni vu ni connu, JYO a coécrit nombre de pages passionnantes de l'histoire de la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Proche de Jacques Chirac et ami de Michel Roussin, il a joué un rôle notable dans la libération des quatre otages français retenus au Liban par le Hezbollah en 1988. *Missi dominici* de Jacques Foccart en Afrique anglophone et lusophone, il a initié en Afrique australe une négociation de paix couronnée de succès : elle a conduit à la libération de Nelson Mandela et à la fin de l'apartheid.

Avec verve et humour, Jean-Yves Ollivier raconte sa vie de « négociant en politique » – son autodéfinition. Il retrace sa fulgurante ascension comme trader en grain, puis en pétrole. Il évoque sans fard les conditions dans lesquelles il a choisi de commercer avec la Chine de Mao, puis avec l'Afrique du Sud sous embargo, tout en se liant d'amitié avec le président congolais Denis Sassou Nguesso et en courant après des rebelles mal famés tels que Jonas Savimbi ou Afonso Dhlakama. Fascinant par sa liberté de ton et d'action, ce témoignage révèle nombre de petits secrets qui font la grande histoire.

*Jean-Yves Ollivier, né en 1947, est un homme d'affaires français spécialisé dans le commerce international de matières premières. Pled-noir, self-made man, il a su pousser la porte de nombreuses présidences, notamment en Afrique. Il est entré dans la confiance de Winnie Mandela aussi bien que de Félix Houphouët-Boigny, de Margaret Thatcher ou Joaquim Chissano.*

ISBN 978-2-213-68094-1



36 4681 7

II-2014

20 € prix TTC France

# JEAN-YVES OLLIVIER



NI VU  
NI CONNU

Ma vie de négociant en politique  
de Chirac et Foccart à Mandela

ce que tu vas obtenir, c'est un entrefilet dans *Match* en guise de rectificatif. Tu auras gagné mais tu seras perdant. Car tu te retrouveras avec les journalistes sur le dos. Ils vont se liguier contre toi, fouiller dans ta vie, interroger tout le monde autour de toi, te martyriser. Alors reprends ton journal, rentre chez toi et n'y pense plus. » Avant de porter sa propre croix avec la presse, Michel Roussin, alors directeur de cabinet de Jacques Chirac, m'avait donné le même conseil. J'étais tout retourné parce que mon nom venait de paraître pour la première fois dans un journal, en page deux du *Canard enchaîné*, à l'occasion d'une visite à Paris du prince héritier du Qatar. En substance, j'étais présenté comme un *missi dominici* de Chirac chargé de faire des affaires pour lui à l'étranger. Michel Roussin m'a dit : « Jean-Yves, dans le journalisme, un événement chasse l'autre. Alors, tu ne bouges pas. Dans quelques jours, plus personne ne se souviendra de cet article. » Il avait à la fois raison et tort. Raison parce qu'il n'y avait vraiment rien à faire et que c'eût été pire si je m'étais agité ; tort parce que l'opprobre resté sans réponse corrode même la réputation la plus solide.

Cela dit, je pense qu'il faut distinguer le pouvoir de la presse, qui est en quelque sorte la foudre des sociétés pluralistes, et les abus de ce pouvoir quand il est dévoyé. Dans le premier cas, on peut se brûler les doigts et s'irriter du regard public sur ses activités, voire se sentir mal compris et injustement traité. Cependant, il n'y a rien d'ignominieux dans ce droit de regard que, pour le meilleur et pour le pire, les systèmes libéraux

exercent à travers leurs médias publics et privés. Je vais donc donner un exemple d'une « poursuite » journalistique qui, sans m'avoir procuré aucun plaisir, ne m'a pas brouillé avec ses auteurs. Et je donnerai ensuite un exemple de lynchage médiatique qui, à mon avis, sape au lieu de les fortifier les fondements des démocraties telles que nous les avons connues depuis que l'opinion publique – ou, plutôt, l'opinion publiée – est devenue leur « quatrième pouvoir ».

Au cours de l'été 1990, j'étais avec un groupe d'amis à Bora-Bora pour quelques jours de *farniente* autour du 14-Juillet, la fête nationale étant l'occasion de grandes réjouissances en Polynésie. J'avais loué un voilier, un Swan, et nous cabotions tranquillement dans les îles Sous-le-Vent. Bora-Bora, qu'on prétend « créée par les dieux », est une île volcanique entourée de coraux, d'une beauté à couper le souffle. Son lagon, dans lequel évoluent des poissons de toutes les couleurs et des raies manta pouvant atteindre jusqu'à neuf mètres d'envergure et un poids de trois tonnes, est d'une transparence absolue, l'un des plus purs du monde. Le 6 juillet, en début de soirée, nous prenons le frais sur le pont quand je vois deux canots pneumatiques à moteur se diriger à grande vitesse vers notre voilier, à l'ancre dans le lagon. La police ! Deux agents, dont l'un est en costume de ville sous son gilet de sauvetage, montent à bord et demandent à voir Jean-Yves Ollivier. Je me présente en maillot de bain tahitien à grosses fleurs. L'un des policiers, poli mais tout de même un peu inquietant, m'informe : « Écoutez, je

dois vous ramener immédiatement à terre, vous êtes demandé par le ministre Pandraud. » Petit excès de zèle : il s'agit en fait de l'ancien ministre à la Sécurité du gouvernement de cohabitation, entre 1986 et 1988. Mais, dans la police, une fois « chef », toujours « chef ».

Me voilà parti dans le pneumatique, toujours en maillot de bain. Nous arrivons dans le bureau de l'autorité administrative du village de Bora-Bora, probablement un sous-préfet. « Le ministre Pandraud au téléphone ! » s'écrie le fonctionnaire en tenant le combiné loin de lui, comme s'il était radioactif. Robert Pandraud est direct, comme toujours : « Ollivier, on a une merde ! *Libération* a publié un article très négatif sur vous. Ils disent que vous manipulez le fils Mitterrand. Je vais vous faxer l'article, et vous déciderez immédiatement s'il y a lieu de réagir. » Assis sur une petite chaise en bois, j'attends impatientement que s'extirpe de la télécopieuse une enquête de trois pages, qui a fait la une du quotidien. Elle est signée Stephen Smith et Antoine Glaser. Je scrute le texte, sorti en minuscules caractères baveux par endroits. Il s'agit d'une radiographie des « réseaux africains » de Jean-Christophe Mitterrand. Je survole les passages qui ne me concernent pas. Je suis pour la première fois mentionné dans l'« affaire Albertini », l'échange des prisonniers vu par le petit bout de la lorgnette française. « L'Élysée, court-circuité par un "VRP multicartes de haute volée", n'apprécie pas le procédé et le fait savoir. » Quelles balivernes ! Je n'aurais pas pu ramener le coopérant français sans le soutien de la présidence française !

Mais le pire est à venir, plus loin, sous l'intertitre « L'affaire des "Mistral" ». Le journal rappelle la tentative finalement avortée d'exporter au Congo-Brazzaville cinquante missiles sol-air, des Mistral, un équipement si récent et si sophistiqué qu'à l'époque même l'armée française n'en était pas encore pourvue. Le 8 mars 1989, après une fuite dans *L'Événement du jeudi*, un communiqué paniqué de la présidence, lu au JT avec un plan fixe sur l'Élysée, avait fait savoir que François Mitterrand avait stoppé la transaction et mandaté une enquête. *Libération* « révèle » que le vrai destinataire de la commande passée à Matra était en fait l'Afrique du Sud. Ah ! les fins limiers ! Intrigué par l'étrange commande, j'avais déjà établi, un an plus tôt, que l'Afrique du Sud cherchait à acquérir cette arme antiaérienne pour sa guerre en Angola. Le but était de briser la maîtrise du ciel des Cubains, les alliés du gouvernement angolais, en dotant les rebelles de Jonas Savimbi d'un missile *fire and forget*. La DGSE s'était prêtée à ce jeu dangereux pour faire pièce aux Stinger livrés par les Américains. J'avais alors alerté Jean-Christophe Mitterrand qui, devant moi, avait appelé le président Sassou Nguesso, lequel n'était pas au courant d'une commande de missiles qui aurait été passée par son pays. C'est ainsi que la procédure française d'exportation avait été arrêtée. Les militaires sud-africains m'en ont tenu rigueur. Dans cet article, *Libé* a tout faux. Le journal établit en effet un lien indirect avec moi, *via* Pierre Léthier, mon associé à l'époque. Ancien de la DGSE, Pierre Léthier aurait « initié » le contrat avant

de se faire doubler et de saboter la transaction, par vengeance, moyennant une fuite dans *L'Événement du jeudi*. Un raisonnement typiquement journalistique : à partir d'une phrase au conditionnel sur Pierre Léthier, *Libé* conclut tout schuss, par association, à ma culpabilité ! En réalité, Pierre m'avait mis la puce à l'oreille au sujet de ce contrat en cours d'exécution. C'est grâce à lui, et grâce à mon étonnement de voir le Congo impliqué dans une affaire étrangère à ses besoins et à ses moyens, que la transaction frauduleuse n'a pas abouti. Cinquante millions de dollars avaient déjà été versés à Matra, à partir du Luxembourg. L'armurier français a mis dix ans à rembourser les Sud-Africains en pensant, avec Molière, que « le cocu qui s'afflige passe pour un sot »...

Le journal affirme aussi que j'ai été « mêlé » – un mot favori du glossaire journalistique – à l'assassinat du président comorien Ahmed Abdallah. Puisque cette histoire est révélatrice de la perte d'influence de la France en Afrique, je la raconterai moi-même plus loin. Seul importe ici le fait que Smith et Glaser accumulent des éléments pour étayer leur thèse selon laquelle Jean-Christophe Mitterrand, en se servant de moi pour avoir le bras long en Afrique, « s'expose au danger du "manipulateur manipulé" » – c'est la conclusion de l'enquête. Un petit portrait de moi, titré « Jean-Yves Ollivier, un proche du RPR », livre la clef de lecture pour comprendre le danger invoqué : inconscient ou nigaud, le fils du président socialiste exposerait son père en s'acoquinant avec un ancien

des réseaux Foccart. Le tout s'achève par une petite vacherie pour initiés à l'égard de « l'homme d'une discrétion presque maniaque » qui a racheté dix mois plus tôt *Africa International*, « ce qui, inévitablement, le met en contact avec des journalistes ». Suivez mon regard.

Assis sur ma petite chaise à Bora-Bora, je tente de garder mon calme. Mais les conséquences de cette enquête pour mes relations avec Jean-Christophe Mitterrand peuvent être fâcheuses. En outre, si Pandraud m'a joint de toute urgence, c'est que le camp chiraquien redoute des retombées politiciennes. Je demande donc au sous-préfet si je peux appeler l'Élysée. Il en est tout retourné. « L'Élysée... » Le standard de la présidence me met en relation avec Jean-Christophe, qui ne semble pas le moins du monde en colère. « Mon père en a ri », finit-il par me dire pour dissiper mes inquiétudes. Avant d'ajouter : « Voyons-nous quand vous rentrerez de vacances. » Après avoir rappelé Pandraud pour le rassurer à son tour, je retourne sur mon voilier. Jours tranquilles à Bora-Bora...

De retour à Paris, je me rends, comme convenu, chez Jean-Christophe Mitterrand. Il me révèle alors que son père n'a pas seulement ri, mais aussi et surtout commandé une « enquête de synthèse » sur ma personne. Ce qui veut dire que tous les « services » – outre la DGSE, la Direction de la sécurité du territoire (DST) et les renseignements militaires – ont dû lui fournir leurs informations mises en commun me concernant. François Mitterrand a voulu avoir le cœur net au sujet d'une possible manipulation – un

souci légitime, né du travail d'enquête tout aussi légitime de deux journalistes. « J'ai reçu la note », me dit Jean-Christophe Mitterrand. « Je ne peux pas vous la montrer en entier, mais en voici la dernière page. » Je lis, en substance, qu'aucun élément n'est venu corroborer la rumeur selon laquelle je serais l'agent d'un pays étranger ou un marchand d'armes. Prudente, la note indique cependant que j'ai vendu, dans le passé, des avions ATR (avions de transport régionaux) à turbopropulseurs fabriqués par Aérospatiale et Aeritalia, et que l'on ne peut jamais savoir ce qui sera transporté dans ces avions. En effet ! Pour le coup, Jean-Christophe et moi rions de bon cœur.

Le second exemple d'enquête sur ma personne est d'une tout autre nature. D'abord, il s'agit d'un fichier PDF posté sur Internet, qui semble provenir des archives de la commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud, l'instance chargée d'établir les crimes commis du temps de l'apartheid – non pour les sanctionner mais, comme son nom l'indique, en vue d'une catharsis nationale. Ensuite, je ne connais pas les auteurs ou rapporteurs de cette enquête, qui n'ont jamais cherché à entrer en contact avec moi pour entendre ma version des faits. Enfin, l'accusation portée contre moi est d'une extrême gravité. Le fichier circulant depuis 1997 sur Internet m'impute en effet une responsabilité floue mais centrale dans l'assassinat de Dulcie September, la représentante de l'ANC en France tombée sous les balles tirées par deux inconnus, le 29 mars 1988, à Paris.

Il suffit de taper mon nom associé à celui de la victime dans un moteur de recherche pour me découvrir « mêlé » à cet assassinat. Qui plus est, la mise en page et la rédaction du texte de douze pages sont faites pour donner l'impression qu'il s'agit d'un document officiel entériné par la commission Vérité et Réconciliation. Divers suspects et des scénarios possibles du crime sont passés en revue, dans une apparente impartialité. Mais au fil des pages, les faisceaux de soupçons convergent vers moi. La logique du dossier instruit est à peu près celle-ci : des livraisons d'armes clandestines avaient lieu entre la France et le régime de l'apartheid ; moi, en tant que « représentant de Thomson-CSF » en Afrique du Sud, j'étais au cœur d'une toile d'espions et d'agents troubles ; la représentante de l'ANC à Paris a eu vent de transactions illégales et compromettantes entre la France et l'Afrique du Sud ; bien que s'affirmant en danger de mort, elle s'est entendu refuser toute protection spéciale par le gouvernement Chirac, ce dernier étant mon ami ; avant qu'elle n'ait pu informer d'autres dirigeants en exil de l'ANC, notamment Aziz Pahad, alors *de facto* chef de la diplomatie du mouvement antiapartheid, elle a été exécutée.

Comme l'on me demande souvent, mine de rien, de m'expliquer sur mon « rôle » dans l'assassinat de Dulcie September, je me suis beaucoup interrogé sur les auteurs de ce dossier d'instruction exclusivement à charge. J'ai vainement cherché une référence à ma personne sur le site de la commission Vérité et Réconciliation, en son temps présidée par l'archevêque Desmond

Tutu, Prix Nobel de la paix. J'ai également épluché les cinq tomes du rapport final remis le 29 octobre 1998 au président Mandela. Nulle part je n'ai trouvé mention du document qui circule sur Internet. Au contraire, dans le deuxième tome de ses conclusions, pages 119 et 120, la commission résume ce qu'elle a pu apprendre sur l'assassinat de Dulcie September, notamment grâce à l'enquête de la juge française Claudine Forkel qui a clos ses investigations infructueuses le 17 juillet 1992. Selon la commission, en l'absence de preuve définitive, tous les indices et témoignages concourent à accréditer la responsabilité d'une structure parallèle mise en place par les services sud-africains, à savoir le Civil Cooperation Bureau (CCB), pour liquider des opposants au régime de l'apartheid. Parmi les représentants de l'ANC en Europe, Dulcie September n'était d'ailleurs pas la seule cible du CCB. Les 4 février et 27 mars 1988, le responsable de l'ANC pour les pays du Benelux, Godfrey Motsepe, avait fait l'objet de deux attentats successifs auxquels il avait miraculeusement échappé. Quarante-huit heures après la seconde tentative d'assassinat, Dulcie September était criblée de cinq balles à Paris.

Pourquoi revenir sur ces faits et circonstances ? Lorsque, à ma demande, K2 Intelligence a enquêté sur moi, l'accusation d'avoir été impliqué dans la mort de Dulcie September a naturellement fait l'objet d'un examen approfondi par l'agence. Celle-ci a d'abord établi que le prétendu document de la commission Vérité et Réconciliation était un faux – je m'en doutais.

Puis, elle a identifié la source la plus accusatrice à mon égard, qui n'est citée dans le document en ligne que par ses initiales, « E.G. ». Selon toute vraisemblance, il s'agirait de la journaliste Evelyn Groenink, auteure hollandaise de nombreux articles et de « posts » sur des blogs au sujet de l'assassinat de Dulcie September, ainsi que d'un livre paru aux Pays-Bas en 2001, *Een vrouw die haar mond moest houden*, que l'on pourrait inélegamment traduire par « Une femme qui devait la fermer ». Par ailleurs, K2 Intelligence a établi qu'à l'origine le fichier PDF a été posté sur le site [contract.org](http://contract.org), décrit par ses créateurs comme un « espace de travail pour des groupes qui ne peuvent pas publier dans leur pays ». Or, en l'occurrence, ce n'est pas un groupe de dissidents bâillonnés par une dictature qui a réuni des éléments à charge contre moi et qui leur a donné les apparences d'un document de la commission Vérité et Réconciliation, mais le Nederlands Instituut voor Zuidelijk Afrika (NiZA), l'Institut néerlandais pour l'Afrique du Sud. NiZA est né, en 1997, de la fusion de plusieurs anciennes organisations antiapartheid, et l'un de ses cofondateurs n'était autre que Klaas de Jonge. Si j'ajoute que la commission Vérité et Réconciliation a publié, en 1996, un communiqué pour clarifier le fait que « le chercheur néerlandais Klaas de Jonge » n'était pas employé par elle, même si NiZA pouvait soumettre ses documents à l'instance de Desmond Tutu, on aura compris ce que j'ai mis plus de dix ans à comprendre : je passe pour l'assassin de Dulcie September parce que l'anthropologue néerlandais, qui

me devait sa libération en 1987, a alimenté un dossier à charge contre moi circulant librement et à perpétuité sur Internet, sous des faux airs de document officiel sud-africain. Pourquoi ? Je peux seulement spéculer. Puisque j'avais les contacts au plus haut niveau en Afrique du Sud nécessaires pour organiser l'échange de prisonniers en septembre 1987, il coule de source que j'étais aussi idéalement placé pour, six mois plus tard, ourdir l'assassinat d'une militante antiapartheid de quarante-cinq ans à Paris. Il y a des coups de pied aux fesses qui se perdent !

Il me semble que nous devons désormais être vigilants en ce qui concerne Internet. La « Toile » n'est pas, pas même virtuellement, un monde meilleur, plus ludique et plus libertaire, où tout un chacun, dans l'égalité des chances, pourrait s'épanouir *at large*, et subvertir les hiérarchies qui lui pèsent. L'idée que le battement d'ailes d'un papillon pourrait faire s'écrouler l'empire à l'autre bout du monde du seul fait de l'ubiquité du moyen de communication est une colossale niaiserie. Comme l'est la lubie qu'Internet serait le lance-pierres des David contre les Goliath de cette Terre. En fait, la fronde n'est souvent qu'un lance-boue.

## X

### L'heure bleue de la France en Afrique

En France, ma stratégie de départ était de pénétrer les grandes entreprises en entrant dans leur conseil d'administration : Aérospatiale, Airbus, Charbonnages de France, CdF Chimie, Veolia... En retour, j'aidais ces sociétés à conquérir des marchés extérieurs, là où j'étais bien introduit. À l'été 1993, je joue encore ce rôle d'intermédiaire, qui est impensable sans interface politique plus ou moins cachée. Quand Édouard Balladur, alors Premier ministre, a des soucis avec ce qui deviendra l'« affaire des frégates », on se souvient que j'ai vendu pendant des années du blé en Chine et que j'y connais du monde. On me demande alors, comme je l'ai déjà indiqué, de sonder les autorités chinoises afin d'établir si elles accepteraient de détourner le regard le jour où la France signerait un important contrat d'armement avec Taïwan.

J'espère avoir accès au Premier ministre Li Peng grâce à un ami allemand, l'inamovible secrétaire d'État au ministère de la Coopération à Bonn, Siegfried « Sigggi » Lengl. Ce dernier m'a été présenté par